



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate



Rapport du Protecteur du citoyen : le RCAAQ souligne des avancées notables

Wendake, le 4 octobre 2023 – Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) souligne la sortie du premier rapport de suivi du Protecteur du citoyen sur la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (Commission Viens), auquel il a contribué via le Cercle consultatif autochtone et les travaux de suivi du Protecteur du citoyen au sujet des appels à l'action. Bien qu'il reste encore du chemin à parcourir, le rapport fait état de progrès tangibles dans l'ensemble des services publics visés et d'une volonté claire de changements dans plusieurs domaines afin de répondre aux appels à l'action.

Ainsi, le Protecteur du citoyen note entre autres des avancées en justice, en éducation et en santé et services sociaux. Les mesures annoncées par le gouvernement du Québec ont permis de soutenir un éventail de projets et de programmes, puis de travailler en collaboration avec le RCAAQ. Par exemple :

- en justice, un soutien financier a permis la participation active des Centres d'amitié autochtones dans le cadre de programmes qui proposent des solutions alternatives à la judiciarisation et permettent de favoriser l'accès des Autochtones à des services de qualité qui sont en adéquation avec leurs besoins et leurs cultures.
- en éducation, les fonds permettant la construction de trois milieux de vie communautaires pour étudiants dans les villes de Sept-Îles, Trois-Rivières et Québec par la Société immobilière du RCAAQ assurent l'appui du gouvernement à la persévérance scolaire des étudiants autochtones du post secondaire. Ces milieux de vie répondent directement aux barrières qu'ils rencontrent en leur offrant un logement abordable, accessible et sécuritaire.
- en santé, des initiatives prioritaires qui cadrent avec une démarche culturellement sécurisante et complémentaire à l'offre du réseau de la santé et des services sociaux ont pu être développées ou bonifiées. À cet effet, des cliniques de santé autochtone déjà existantes ont pu voir leurs services augmentés et d'autres ont pu être mises sur pied afin de soutenir adéquatement les populations autochtones dans les villes en proposant une prestation de services adaptée qui prend en compte les savoirs et les expertises autochtones.

Par ailleurs, le rapport du Protecteur du citoyen démontre que beaucoup de travail reste à faire, notamment en matière de protection de la jeunesse et de logement. Afin de réduire les écarts entre la population autochtone au Québec et la population québécoise dans son ensemble, et de permettre au gouvernement de consolider sa responsabilité populationnelle à l'égard de la population autochtone, il est impératif d'en arriver à une réelle coresponsabilité au regard des services à lui offrir et de proscrire toute forme de discrimination à son encontre.



Citation :

« Il importe que les services publics octroyés à la population autochtone reposent sur une vision globale d'améliorations significatives et concrètes des conditions de vie et de mieux-être de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit en mettant en œuvre des stratégies transversales. Celles-ci doivent permettre réellement d'enclencher des changements systémiques au sein de l'appareil gouvernemental dans un but de réduire les écarts socio-économiques entre la population québécoise et la population autochtone. C'est sur cette base que le Mouvement des Centres d'amitié autochtones développe son offre de services depuis plus de 50 ans au Québec. »

Tanya Sirois, directrice générale, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

À propos du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Le RCAAQ est formé d'un réseau de 11 Centres d'amitié et de trois points de service qui rejoint les Autochtones en leur offrant des services culturellement pertinents et sécurisants, et qui contribuent à l'harmonie et à la réconciliation entre les Peuples dans les villes au Québec. Les Centres d'amitié autochtones sont la plus grande infrastructure de services urbains pour les Autochtones, offrant une gamme de services intégrés dans une variété de secteurs tels que la santé, les services sociaux, l'inclusion sociale, l'éducation, l'employabilité, la petite enfance, la jeunesse et bien plus. La Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ) a été créée en 2019 dans le but d'apporter et développer collectivement des solutions innovantes et durables en infrastructures immobilières afin de contribuer au mieux-être des Autochtones.

– 30 –

Pour tout renseignement :

Alexandra Picard

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)

alexandra.picard@rcaaq.info

